SECURITE

Formation SECUFER : accès aux emprises ferroviaires

Objectif : Connaître et respecter les prescriptions particulières, de nature à assurer la santé et la sécurité des travailleurs par la prévention des risques ferroviaires et électriques, propres aux emprises du Réseau Ferré National.

Public concerné : Tout personnel voulant intervenir dans les entreprises du réseau ferré. Personnels ayant des fonctions de conduite et/ou réalisant des opérations de sécurité au SOL.

Prérequis : Savoir lire, écrire et parler le français (formation adaptée possible sous condition).

Durée : 1 jour en continu (7 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie sur des exposés théoriques, l'expérience des participants, et des exercices d'application.

Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné.

50 % du temps est consacré à des mises en situation pratiques.

Évaluation des acquis : Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session.

Outils pédagogiques : Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur, écran.
Équipements de présentation et/ou accès à une gare.
Echanges participatifs
Apports théoriques en supports papiers (remis dès le début de la formation à chaque participant)
Exercices et mises en situations réelles
Études de cas pratiques

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée page 3.**

Document de fin de formation : Attestation de formation.
Attestation de compétence.

Lieu : CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63) ou tout autre lieu sur demande et sous condition.

Ce contenu ci-après peut être personnalisé à vos besoins dans le cadre d'une session intra entreprise

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1 – Présentation du décret

- Obligations des travailleurs
- Carte d'autorisation d'accès aux emprises ferroviaires
- Accompagnement dans les emprises
- Consigne des particularités locales

2 – Evaluer concrètement les risques ferroviaires

- Identifier et distinguer les différents risques dans les emprises ferroviaires - : le heurt/accrochage et les risques électriques
- Le danger existe, même si on ne le voit pas : l'effet de souffle
- Identifier les facteurs qui augmentent les risques d'accidents
- Respecter les règles d'utilisation du téléphone portable
- Conscience des produits ou des substances pouvant altérer l'état physique

3 – Circuler à pied dans les enceintes ferroviaires

- Respecter les prescriptions de sécurité du personnel en pénétrant dans une enceinte ferroviaire
- Définir le cadre de l'Autorisation d'Accès aux Emprises et son périmètre
- Utiliser l'itinéraire ou la piste
- Porter des vêtements adéquats ainsi que les EPI
- S'arrêter et vigiler un train qui arrive
- Respecter la zone dangereuse fonction de la vitesse de circulation
- Se repérer dans les enceintes ferroviaires

4 – Traverser une voie ferrée

- Utiliser le passage planchéié
- Regarder des deux côtés
- Identifier la visibilité nécessaire en respectant de la Distance Minimale de Visibilité Compatible (DMVC)
- Contourner les véhicules avec les distances réglementaires
- Connaître la vitesse des circulations
- Traverser les voies en dehors des passages planchéiés
- Utiliser les dispositifs permettant de traverser sans disposer de la DMVC
-

5 – Circuler à pied dans un tunnel ou sur un ouvrage d'art

- Être conscient des risques qui sont décuplés en traversant à pied un tunnel
- Connaitre les moyens qui permettent de se mettre à l'abri
- Adapter la bonne posture en cas d'impossibilité de se dégager de la zone dangereuse

6 – Identifier les risques représentés par les courants électriques

- Connaitre la hauteur de la caténaire
- Rester toujours à au moins 2 mètres de la caténaire
- Localiser les lieux susceptibles de présenter un risque électrique particulier
- Identifier les éléments pouvant être sous tension ou conducteur
- Adopter un comportement pour rester éloigné du danger
- Connaitre le risque lié à l'amorçage

7 – Décrire des systèmes et des règles simples qui protègent le personnel vis-à-vis des accidents

- Assurer la protection d'un blessé pour éviter un nouvel accident ou l'aggravation du premier
- Aviser ou faire aviser les secours et tenter de secourir
- Principe Protéger Alerter

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Néant

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Gillet haute visibilité orange, casque de protection avec jugulaire, chaussures de sécurité

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France